



PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

MODE D'EMPLOI

Si vous souhaitez opter pour la formule du prélèvement automatique, nous vous demandons :

1. De compléter lisiblement la demande d'Autorisation de prélèvement jointe à ce courrier
2. De renvoyer cet imprimé au minimum un mois avant l'échéance en y joignant obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal ORIGINAL complet au nom de l'un des responsables de famille.

(ATTENTION : pas de prélèvement possible sur les livrets de la Poste)

Destinataire : Ville de Poissy
Régie de recettes centralisée
Place de la République
BP 63081
78303 - POISSY CEDEX

Vous serez informé de la date et du montant à payer, par une facture que vous recevrez quelques jours avant la date d'échéance.

En cas d'incident de prélèvement pour cause de provision insuffisante sur votre compte bancaire, sachez que le prélèvement litigieux ne sera pas représenté le mois suivant. Le montant impayé fera l'objet d'un titre de recette à régler directement auprès du Comptable du Trésor Public dès réception de l'avis des sommes à payer correspondant. S'il est constaté deux rejets consécutifs, la Ville de Poissy se réserve le droit de mettre fin au contrat de prélèvement.

EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION

- Changement de situation familiale (mariage, divorce, ...),
- Changement d'adresse,
- Changement de coordonnées bancaires :
 - o Vous changez de numéro de compte : fournir un nouveau relevé bancaire
 - o Vous changez de banque : une nouvelle autorisation de prélèvement doit être remplie, accompagnée du nouveau relevé bancaire ORIGINAL
- Renonciation au prélèvement automatique : précisez à partir de quelle échéance.

Dans tous les cas, signalez ces modifications auprès de la Régie de Recettes Centralisée de la Ville de Poissy 1 mois avant l'échéance du prélèvement, par courrier (date de réception du courrier) ou à nos guichets.

Direction des Finances
Régie centrale
01.39.22.55.37
regie@ville-poissy.fr

DEMANDE D'ADHESION AU PRELEVEMENT SEPA POUR LE REGLEMENT DES PRESTATIONS MUNICIPALES

Je soussigné (e), Mme, M.

Domicilié (e).....

Demande à bénéficier du prélèvement SEPA pour le règlement des prestations municipales, selon les modalités et conditions ci-après :

- J'autorise la Ville de Poissy à prélever sur mon compte bancaire pour le règlement des prestations municipales.
- Je m'engage à approvisionner mon compte bancaire de sorte que le prélèvement puisse avoir lieu à la date donnée.
- Je suis informé (e) qu'en cas d'incidents répétés de paiement ou de rejet, la Ville pourra mettre fin au prélèvement, après m'en avoir préalablement informé (e).
- Il est convenu que mon adhésion au dispositif de prélèvement SEPA est permanente et demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit annulée, par écrit, par moi-même ou par la Ville de Poissy.
- Je déclare avoir pris connaissance des modalités et conditions générales de mise en place du prélèvement SEPA pour le règlement des prestations municipales.

Fait à :, le
.....

Signature du bénéficiaire
(précédée de la mention « lu
et approuvé »)

